

---

## Documents sauvegardés

Lundi 3 février 2025 à 11 h 44

1 document

---

# Sommaire

## Documents sauvegardés • 1 document

Le Figaro	<p data-bbox="412 405 532 426">27 mai 2024</p> <p data-bbox="412 432 1354 491"><b>Traducteurs, doubleurs... Ces métiers que l'IA a déjà remplacés dans le monde de l'édition</b></p> <p data-bbox="412 499 1377 590">Le téléphone a commencé à moins sonner, puis les deux maisons avec qui j'ai l'habitude de travailler m'ont tout simplement annoncé qu'elles préféreraient se tourner vers des ...</p>	<b>3</b>
-----------	--	----------

## Documents sauvegardés

LE FIGARO

© 2024 Le Figaro. Tous droits réservés.  
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**PubliC** Certificat émis le 3 février 2025 à lycée ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20240527-LF-1072\*20\*21236685473

<b>Nom de la source</b>	Lundi 27 mai 2024
Le Figaro	Le Figaro • no. 24807
<b>Type de source</b>	• p. 27
Presse • Journaux	• 1593 mots
<b>Périodicité</b>	Médias & Publicité
Quotidien	
<b>Couverture géographique</b>	
Nationale	
<b>Provenance</b>	
France	



## Traducteurs, doubleurs... Ces métiers que l'IA a déjà remplacés dans le monde de l'édition

Des ouvrages commencent à être traduits à l'aide de ces technologies, au détriment d'une partie des professionnels.

Cohen, Claudia

**L**e téléphone a commencé à moins sonner, puis les deux maisons avec qui j'ai l'habitude de travailler m'ont tout simplement annoncé qu'elles préféreraient se tourner vers des solutions d'intelligence artificielle, faute de moyens», confie Capucine au Figaro. Cette jeune traductrice de livres pratiques, d'ouvrages de développement personnel ou occasionnellement de biographies de stars, n'est pas la seule à être précipitée du jour au lendemain dans un cauchemar où son «emploi a été volé par une intelligence artificielle (IA) générative». «C'est la deuxième maison en quatre mois qui me propose des contrats au rabais, en troquant mon statut d'auteur pour celui de prestataire de services», témoigne de son côté Arthur. «On me demande désormais d'éditer à la marge des textes, qui ont préalablement été traduits par une machine», précise ce quarantenaire, dépité.

Le tabou règne ces dernières semaines au sein des maisons d'édition face au grand déclassé à venir d'une partie des professionnels du milieu. Certains éditeurs découvrent l'art de l'ambivalence, pris entre le devoir de défendre la

valeur et le prestige associés aux métiers de la traduction comme de l'interprétation vocale, et la tentation d'expérimenter des technologies d'IA toujours plus performantes. Dans l'espoir de réaliser quelques économies... «Il n'y a aucune raison que l'édition vive dans une réserve alors que l'intelligence artificielle finira par être utilisée dans tous les secteurs», commente Renaud Lefebvre, directeur général du syndicat national de l'édition (SNE).

Pour un roman de 400 feuillets nécessitant cinq à six mois de travail, un traducteur littéraire peut toucher jusqu'à 10 000 euros brut. Si l'à-valoir est couvert et que les ventes surpassent les attentes, il percevra également une commission de 1 % sur chaque livre supplémentaire écoulé. «Dans les traductions littéraires, l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas envisageable», tranche Anne Michel, à la tête du département étranger chez Albin Michel. «Peut-on imaginer Tolstoï ou Dostoïevski sans Constance Garnett?», glisse de son côté Nicolas Doco, directeur de la stratégie du groupe Hachette Livre. Les deux professionnels mettent en avant le talent créatif, la subjectivité humaine, le fastidieux travail de recherche, d'inter-

Tovstinchuk Artem / Sensay - sto/Sensay - stock.adobe.com

prétation ainsi que les nombreuses connaissances nécessaires pour traduire de la littérature, en plus d'une maîtrise parfaite de la langue. «Dans les contrats rédigés par les maisons d'édition anglo-saxonnes, il est désormais demandé très spécifiquement, depuis plus de six mois, que les traductions soient faites par des humains et non par la machine», raconte Anne Michel. «Il peut être demandé au traducteur dans son contrat d'interformer la maison d'édition s'il venait à travailler avec une machine», explique Olivier Mannoni, grand traducteur de l'allemand et fondateur de l'École de traduction littéraire (ETL). De son côté, l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) espère prochainement obtenir l'ajout systématique d'une clause dans les contrats garantissant que l'IA ne sera pas utilisée par la maison pour une pré-traduction.

Si la littérature, qui représente moins de 10 % de la production éditoriale en France chaque année, semble pour l'instant préservée, des maisons commencent à se tourner vers des outils de traduction comme DeepL, valorisée 2 mil-

## Documents sauvegardés

liards de dollars, pour des ouvrages où la traduction laisse moins de place à l'interprétation... *«À ce stade, il n'y a ni expérimentation ou projet chez Hachette concernant la traduction de nos ouvrages à l'aide de l'IA»*, assure Nicolas Docao. Contactés, de nombreux éditeurs n'ont pas répondu à nos sollicitations.

D'autres maisons tricolores ne cachent pas succomber aux prouesses de la technologie. Le magnat des BD, Média-Participations (Dupuis, Dargaud, Le Lombard), a, par exemple, intégré l'innovation de Geo Comix. En quelques clics, cette dernière traduit des textes en plusieurs langues et les intègre dans des bulles adaptées. De quoi faciliter également les cessions de droits à l'étranger...

Sur le marché du webtoon, ces BD numériques pensées pour les smartphones, l'hécatombe est déjà là pour les traducteurs. *«Des acteurs optent pour des traductions de moins bonne qualité mais à bas coûts*, confie un professionnel. *On s'est vu détaché avec quelques-uns de mes collègues de projets d'une semaine à l'autre.»* *«Il est plus facile de sacrifier un peu la qualité d'une traduction, dans un univers où l'image est aussi importante que le texte... D'autant qu'une partie des lecteurs de webtoon, qui ont eu souvent l'habitude de se tourner vers des contenus de BD piratés, sont moins exigeants»*, estime de son côté un cadre français d'un grand groupe coréen, qui préfère garder l'anonymat.

Timidement, certaines facultés se préparent à cette nouvelle réalité. En Suisse, par exemple, des professeurs introduisent des cours de post-édition, qui enseignent aux élèves comment retravailler des textes traduits automatiquement par l'IA.

Dans l'univers du livre audio, la tentation d'industrialiser les pratiques en se passant de narrateur humain est également présente chez les éditeurs. Le deuxième groupe d'édition du monde, HarperCollins, vient d'officialiser son partenariat avec la start-up de clonage de voix, ElevenLabs, afin d'élargir son catalogue en langues étrangères à un coût réduit. Cette start-up, qui a levé 80 millions de dollars en début d'année, a déjà approché une poignée d'éditeurs français. Sur le marché suédois, où le livre audio jouit d'une très forte popularité, Storytel offre depuis le mois de mars la possibilité aux abonnés de son service de choisir parmi plusieurs voix synthétiques, en plus de la voix de narration habituelle d'un comédien.

Parmi les start-up de l'IA, la société britannique DeepZen promet de son côté aux éditeurs de diviser par dix le temps de production d'un livre audio, et par quatre le coût de conception. Pour produire la version audio d'un ouvrage de 250 pages, environ dix heures d'enregistrement en studio avec un comédien sont d'ordinaire nécessaires. Ces dernières étant généralement réparties en trois demi-journées de travail, auxquelles s'ajoute ensuite le temps dédié au montage et au mixage. Interrogé, DeepZen explique puiser dans une base qu'elle a créée en enregistrant les voix de plusieurs acteurs, à qui l'on a demandé d'exprimer une palette d'émotions différentes. *«Nous avons signé un accord de licence avec toutes les voix que nous utilisons»*, assure son directeur général, Taylan Kamis. *Nous versons des royalties à chaque fois que nous utilisons la voix pour un projet»*, précise-t-il.

Dans le giron d'Amazon, Audible propose déjà plus de 40 000 livres audio

dont les voix sont générées par IA. Si ce service n'est mis à disposition pour l'heure qu'auprès des auteurs qui s'autoéditent sur la plateforme, le géant espère aussi séduire des maisons d'édition. *«Pour que les voix des livres audios ne soient pas volées, les éditeurs demandent à leurs partenaires de prendre des dispositions afin que les contenus ne soient pas destinés à nourrir une IA»*, explique Laure Saget, présidente de la commission Livre audio du SNE. *Cela peut être inclus sous forme de clause dans les contrats depuis huit mois maintenant.»*

Face à la multiplication des initiatives, les professionnels de la voix s'inquiètent aujourd'hui pour leur avenir. *«Que ce soit pour les livres audio, le domaine du cinéma, celui du documentaire ou de la publicité... Nous avons très vite compris que l'interprétation et le doublage allaient être menacés par l'IA»*, explique le producteur et doubleur Stephan Kalb, membre du bureau de l'association Les Voix et porte-parole de la fédération United Voice Artists. *«D'autant que des entreprises technologiques ont moissonné depuis très longtemps de façon pirate une pluie de données de voix»*, abonde-t-il. L'association française Les Voix espère obtenir un rendez-vous dans les prochains jours avec la ministre de la Culture, Rachida Dati.

*«L'interprétation pour la littérature sera préservée»*, anticipe Renaud Lefebvre. *Mais s'il s'agit d'écouter un ouvrage pratique ou de développement personnel dans la voiture, l'utilisation de l'intelligence artificielle pourrait représenter une opportunité pour les éditeurs et ne pas gêner les auditeurs.»* *«Notre travail sera plutôt de faire en sorte que les livres audio interprétés par des voix humaines soient bien identifiés comme*

## Documents sauvegardés

*tels aux yeux du public, par rapport à ceux générés à partir d'IA. Nous réfléchissons actuellement à la création d'un label « Interprétation humaine »», explique de son côté Laure Saget.*

Désormais, une question agite le secteur : l'utilisation de l'IA dans le livre audio se substituera-t-elle au travail des comédiens, ou ouvrira-t-elle simplement le champ des possibles pour certains types d'ouvrages (sciences humaines, livre de marketing, nouvelles collections) qui n'auraient autrement pas été produits en audio ? Seul l'avenir le dira... Demain, les maisons pourraient également exploiter les technologies de clonage de voix pour faire lire aux auteurs leur propre ouvrage. *«Nous sommes dans un moment pivot. C'est inévitable que des emplois soient décimés dans les prochains mois, estime Stephan Kalb . Les doubleurs attendent de voir; ils feront autre chose dès qu'ils n'auront plus de travail... En se tournant peut-être un peu plus vers le spectacle vivant.»*

Les professionnels de la voix comme les traducteurs espèrent en tout cas voir émerger en France, au cours des prochains mois, une doctrine commune face à l'IA. *«Je ne crois pas en une stratégie de prohibition. Je ne vois pas comment et pourquoi le SNE serait en position de proscrire des usages, son rôle est davantage de travailler à l'élaboration de bonnes pratiques, glisse Renaud Lefebvre. Il y a en tout cas un besoin de transparence de toutes les parties dans les contrats concernant l'usage de l'IA», conclut-il.*

En attendant, les premières actions en justice menées par des maisons d'édition contre les géants de l'IA devraient voir très prochainement le jour, selon nos informations. Les éditeurs soupçonnent

ces entreprises de la tech d'avoir utilisé illégalement des corpus piratés pour nourrir leur vaste modèle de langage. CC

### Note(s) :

[ccohen@lefigaro.fr](mailto:ccohen@lefigaro.fr)